

RCS : BRIEY
Code greffe : 5401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIEY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

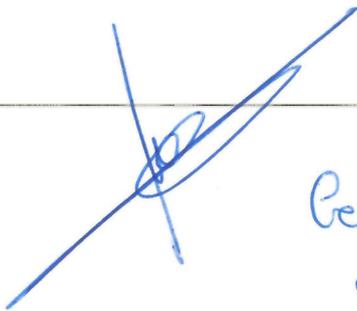
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00075
Numéro SIREN : 319 851 408
Nom ou dénomination : SOCIETE DE VEHICULES AUTOMOBILES DE BATILLY

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000520

COMPTES ANNUELS DE LA SNC SOVAB

AU 31 DECEMBRE 2021

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' and 'V' intertwined, with a diagonal line crossing through it.

Certifiés Conformés
M. Fiquet VALLE

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS DE SNC SOVAB

I. ETATS DE :

1 BILAN ACTIF.....	4
2 BILAN PASSIF.....	5
3 COMPTE DE RESULTAT.....	6

II. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS.....	7
2 REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
3 ANALYSE DU BILAN ACTIF.....	10
4 ANALYSE DU BILAN PASSIF.....	12
5 ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT.....	14
6 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION.....	16

1. BILAN ACTIF

	2021			2020
	Brut	Amort. et provisions	Net	Net
Concessions, brevets et droits similaires	532 885	530 683	2 202	4 385
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NOTE 3.1.1)	532 885	530 683	2 202	4 385
Terrains	2 276 758	1 861 723	415 035	447 699
Constructions	35 448 635	27 491 094	7 957 541	8 182 956
Installations techniques, matériel	440 848 609	356 482 900	84 365 709	70 749 638
Autres immobilisations corporelles	35 649 166	25 677 700	9 971 466	10 535 801
Immobilisations en cours	31 549 622		31 549 622	2 623 501
Avances et acomptes	28 350		28 350	1 908 470
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 3.1.2)	545 801 141	411 513 417	134 287 724	94 448 065
Prêts	50 164 246	470 912	49 693 334	166 625 676
Autres immobilisations financières	39 307		39 307	39 307
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (NOTE 3.1.3)	50 203 554	470 912	49 732 641	166 664 984
ACTIF IMMOBILISE	596 537 579	412 515 013	184 022 567	261 117 434
Matières premières, approvisionnements	22 582 831	6 605 732	15 977 098	15 307 473
En cours de production de biens	1 287 952		1 287 952	1 163 448
Produits intermédiaires et finis	234 874		234 874	66 253
STOCKS ET EN-COURS (NOTE 3.2)	24 105 657	6 605 732	17 499 924	16 537 174
Clients et comptes rattachés (NOTE 3.3)	236 556 529		236 556 529	245 175 943
Autres créances (NOTE 3.4)	23 981 915		23 981 915	24 982 944
CREANCES	260 538 444		260 538 444	270 158 888
DISPONIBILITES	62 943		62 943	428 862
Charges constatées d'avance (NOTE 3.5)	2 395 032		2 395 032	2 291 944
ACTIF CIRCULANT	287 102 075	6 605 732	280 496 343	289 416 868
Ecart de conversion actif	53 908		53 908	20 735
TOTAL ACTIF	883 693 563	419 120 745	464 572 818	550 555 037

2. BILAN PASSIF

	2021	2020
Capital social ou individuel	8 089 381	8 089 381
Réserve légale	596 175	596 175
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	8 563 493	16 661 754
Provisions réglementées	25 826 791	28 422 519
TOTAL CAPITAUX PROPRES (NOTE 4.1)	43 075 840	53 769 828
Provisions pour risques	2 181 408	1 716 574
Provisions pour charges	17 691 592	14 487 653
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (NOTE 4.2)	19 873 000	16 204 227
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (NOTE 4.3.1)	0	0
Emprunts et dettes financières divers (NOTE 4.3.2)	0	0
DETTES FINANCIERES	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (NOTE 4.4)	316 591 151	406 915 353
Dettes fiscales et sociales (NOTE 4.5)	49 670 690	50 331 203
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (NOTE 4.6)	34 269 507	14 103 889
Autres dettes (NOTE 4.6)	1 032 343	9 167 933
AUTRES DETTES	401 563 691	480 518 378
DETTES	401 563 691	480 518 378
Ecart de conversion Passif	60 287	62 604
TOTAL PASSIF	464 572 818	550 555 037

3. COMPTE DE RESULTAT

	2021	2020
Production vendue biens	2 032 242 292	1 877 551 465
Production vendue services	12 660 201	15 304 251
CHIFFRES D'AFFAIRES (NOTE 5.1)	2 044 902 493	1 892 855 716
Production stockée	293 125	-531 517
Production immobilisée	20 233 645	7 985 168
Subventions d'exploitation	664 300	272 586
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	483 770	7 235 637
Autres produits	67 107	153 242
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 066 644 440	1 907 970 832
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	1 808 397 482	1 655 245 053
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-815 595	2 532 687
Autres achats et charges externes (NOTE 5.2)	117 548 447	98 496 149
Impôts, taxes et versements assimilés (NOTE 5.3)	6 026 389	9 805 484
Salaires et traitements	72 561 120	73 776 284
Charges sociales	20 757 507	20 069 950
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	17 674 428	21 120 832
Dotations aux dépréciations sur actifs circulant	150 502	596 991
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 228 627	1 015 405
Autres charges	347 146	526 755
CHARGES D'EXPLOITATION	2 043 876 053	1 883 185 589
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	22 768 387	24 785 243
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	9 541
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	176 080
PRODUITS FINANCIERS	0	185 621
Dotations financières aux amortissements et provisions	290 289	-46 632
Intérêts et charges assimilées	71 648	277 392
CHARGES FINANCIERS (NOTE 5.4)	361 937	230 760
RÉSULTAT FINANCIER	-361 937	-45 138
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	22 406 450	24 740 105
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	639 047	997 912
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 605 139	21 126 509
PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 244 186	22 124 420
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 229 740	10 869 342
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	668	1 858
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	17 645 038	11 505 250
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 875 446	22 376 450
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (NOTE 5.5)	-7 631 260	-252 030
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS DE L'ENTREPRISE	2 270 734	2 286 973
IMPÔTS SUR LES BENEFICES (NOTE 5.6)	3 940 963	5 539 348
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8 563 493	16 661 754

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 464 572 818 euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, qui dégage un bénéfice de 8 563 493 euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021

Les comptes de la SNC SOVAB sont inclus dans les comptes consolidés de Renault Group.

1. EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Dans le contexte de la pandémie Covid-19 apparue au 1er trimestre 2020 et qui s'est poursuivie sur tout l'exercice 2020, le marché automobile mondial avait subi en 2020 un repli de 14,2 % par rapport à l'exercice 2019. Afin de protéger ses salariés, et dans le respect des mesures prises par le gouvernement français, la SNC SOVAB avait suspendu ses activités de production à partir du 16 mars 2020. Par ailleurs, pratiquement tous les salariés non affectés à la production et à la commercialisation avaient télétravaillé au cours des périodes de confinement et des mesures de chômage partiel avaient été mises en place en 2020. La reprise de l'activité de production avait commencé le 6 mai 2020 dans le respect des mesures de déconfinement mises en place par le gouvernement. Un 2ème confinement avait été mis en place dans divers pays dont la France au cours du 2ème semestre 2020 ainsi que des mesures de couvre-feu qui avaient également eu des effets négatifs sur l'activité de la société en 2020. Outre les effets de la pandémie Covid-19 qui se sont poursuivis, mais dans une moindre mesure, en 2021, l'activité du 1er semestre 2021 a également commencé à ressentir les effets négatifs des ruptures d'approvisionnement en composants électroniques qui touchent le secteur automobile mondial. Les effets de la crise des composants électroniques se sont amplifiés sur le 2ème semestre 2021 avec pour principale conséquence des pertes de production.

Le Groupe avait signé en France avec les partenaires sociaux le 20 novembre 2020 un accord sur la transformation des compétences techniques et tertiaires pour préparer les évolutions du monde automobile. Cet accord définit les conditions d'une nouvelle politique de mobilité et inclut, sur le principe du volontariat, un plan de dispense d'activité 2021 pour les personnels concernés ainsi qu'un plan de Rupture Conventionnelle Collective pour un maximum de 1 900 personnes. Ces plans avaient donné lieu à la comptabilisation de provisions pour restructuration et mesures d'adaptation des effectifs en 2020 et sont pour la plupart clôturés au 31 décembre 2021.

Un nouvel accord incluant un plan de Rupture Conventionnelle Collective en France pour un maximum de 1 153 personnes au titre de 2022 a été signé le 14 décembre 2021. Celui-ci s'inscrit dans le cadre de l'accord social triennal Re-Nouveau France 2025. À travers cet accord structurant, Renault Group fait de la France le centre stratégique et industriel de ses activités porteuses d'avenir, permettant de renforcer le groupe dans son pays racine, de contribuer à sa transformation et de porter toute la filière française vers la nouvelle chaîne de valeur de l'industrie automobile.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la société SOVAB ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général modifié par les règlements postérieurs.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

Les méthodes retenues pour l'évaluation des postes du bilan et du compte de résultat sont les suivantes :

2.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Des frais d'étude et de réalisation informatiques ainsi que des acquisitions durables de logiciels sont portés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur une durée de trois ans.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur les durées de vie identiques à celles appliquées pour les comptes consolidés.

	Mise en service		
	Avant 1987	Après 1987	A partir de 2004
▪ Constructions	12 à 27 ans	12 à 30 ans	12 à 30 ans
▪ Installations techniques, matériels et outillages	4 à 10 ans	5 à 10 ans	2 à 15 ans
▪ Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans	4 à 8 ans	4 à 8 ans

Pour les biens mis en service avant 2004 (date d'application des normes IFRS), la dotation annuelle est recalculée en répartissant la valeur nette comptable du début de l'exercice sur les durées de vie résiduelles.

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire), il est enregistré en résultat exceptionnel.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation initialement anticipée est raccourcie, en particulier dans le cas de décision d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe, ou d'un rallongement lorsque la durée d'utilisation est prolongée.

2.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le poste immobilisations financières comprend des prêts (prêts mariage et prêts de participation des employeurs à l'effort de construction) ainsi que des dépôts et cautionnements.

Par principe de prudence et compte tenu des risques estimés de non remboursement au nominal à échéance, une provision pour dépréciation est constituée sur le prêt 1% Logement (participation de l'employeur à l'effort de la construction).

2.3 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours de pièces ouvrées externes (POE) sont évalués au coût d'acquisition incluant les frais de transport ou au coût de production. La méthode retenue - coût actualisé réel à la fin de l'exercice - est proche, compte tenu du taux de rotation des stocks de fabrication, de la méthode " premier entré, premier sorti ".

Les stocks de pièces hors fabrication (PHF) sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Des provisions pour dépréciation sont constituées en tenant compte de la nature des stocks, de leur ancienneté et de leur possibilité de réemploi, dans le respect des normes Groupe.

2.4 - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les clients douteux dont les créances sont estimées non recouvrables sont provisionnées à 100 % de la créance hors-taxes.

Le fait générateur des créances clients est la réalisation de la prestation.

2.5 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

3. ANALYSE DU BILAN ACTIF

3.1 - IMMOBILISATIONS

3.1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	532 885			532 885
TOTAL	532 885	0	0	532 885

Les variations des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

	Amortissements en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements en fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	528 500	2 184		530 683
TOTAL	528 500	2 184	0	530 683

3.1.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	2 276 758			2 276 758
Constructions	34 941 568	507 068		35 448 635
Installations techniques mat et out industriels	415 928 715	28 274 706	3 354 812	440 848 609
Autres immobilisations corporelles	33 988 392	1 684 795	24 022	35 649 166
Immobilisations en cours	2 623 501	28 926 121		31 549 622
Avances et acomptes	1 908 470	-1 880 120		28 350
TOTAL	491 667 404	57 512 570	3 378 833	545 801 141

Les variations des amortissements des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

	Amortissements en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements en fin d'exercice
Terrains	1 829 058	32 665		1 861 723
Constructions	5 898 684	21 592 410		27 491 094
Installations techniques mat et out industriels	366 039 004	-6 201 961	3 354 144	356 482 900
Autres immobilisations corporelles	23 452 592	2 249 131	24 022	25 677 700
TOTAL	397 219 339	17 672 244	3 378 165	411 513 417

Concernant les actifs corporels, le bilan fait apparaître une augmentation de 54 133 737 euros en valeur brute, qui se décompose en investissements d'actifs corporels à hauteur de 57 512 570 euros et de désinvestissements corporels pour 3 378 833 euros.

3.1.3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Prêts	166 807 470		-116 643 224	50 164 246
Dépôts et cautionnements versés	39 307			39 307
TOTAL VALEURS BRUTES	166 846 778	0	-116 643 224	50 203 553
Provisions pour dépréciation des prêts	-181 794	-289 118	0	-470 912
TOTAL NET	166 664 984	-289 118	-116 643 224	49 732 641

Les prêts sont constitués d'une créance de cashpooling vis à vis de Renault SA pour 44 272 496 euros dans le cadre de la convention de gestion de trésorerie. Les autres prêts correspondent aux prêts personnel 1% Logement pour 5 889 689 euros et dépréciés à hauteur de 470 912 euros ainsi qu'aux " prêts mariage " dont bénéficient les salariés du Groupe.

3.2 - STOCKS ET EN-COURS

	2021	2020
Matières premières et pièces	11 129 256	9 239 071
En-cours de production	1 287 952	1 163 448
Produits finis	234 874	66 253
Autres stocks	11 453 575	12 523 633
TOTAL VALEURS BRUTES	24 105 657	22 992 404
Matières premières et pièces		
En-cours de production		
Produits finis		
Autres stocks	-6 605 732	-6 455 231
TOTAL	-6 605 732	-6 455 231
TOTAL NET	17 499 924	16 537 174

3.3 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	2021	2020
Client	232 751 099	241 116 863
Client - Virement Rsas à recevoir à l'échéance		
Client - Factures à établir	3 805 430	4 059 080
TOTAL	236 556 529	245 175 943

3.4 - AUTRES CREANCES

Les autres créances sont à échéance à moins d'un an et comprennent principalement des créances de nature fiscale et sociale.

	2021	2020
Personnel	1 133 193	1 119 276
Fournisseurs débiteurs	350 146	117 483
Etat - Créance de TVA	19 079 275	16 574 361
Etat - Créances d'impôts	974 312	0
Etat - Produit à recevoir	2 445 139	653 023
Autres	-150	6 518 802
TOTAL NET	23 981 915	24 982 945

	2021	2020
Loyer	2 292 679	2 198 252
Autres services extérieures	102 353	93 692
TOTAL	2 395 032	2 291 944

Les charges constatées d'avance sont principalement composées du loyer et des assurances pour la période du 1er trimestre 2022.

4. ANALYSE DU BILAN PASSIF

4.1 - CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

	Solde en début d'exercice	Affectation du résultat 2020	Distribution	Augmentation	Diminution	Résultat de l'exercice	Solde en fin d'exercice
Capital	8 089 381						8 089 381
Réserve légales	596 175						596 175
Report à nouveau	0	16 661 754	-16 661 754				0
Résultat de l'exercice	16 661 754	-16 661 754				8 563 493	8 563 493
Provisions réglementées	28 422 519			6 844 619	-9 440 347		25 826 791
TOTAL	53 769 828	0	-16 661 754	6 844 619	-9 440 347	8 563 493	43 075 840

Le capital de la SNC SOVAB est composé de 53 066 parts sociales d'une valeur nominale de 152,44 euros qui se répartit comme suit

Renault s.a.s	53 065 parts
RDIC	1 parts
Total	53 066 parts

4.2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises avec consommation	Reprises sans consommation	Montant en fin d'exercice
Provisions pour restructuration *	12 567 666	10 667 846	-6 750 979	-413 813	16 070 720
Provisions pour retraites *	1 919 987	41 453	-340 568	0	1 620 872
Autres provisions pour risques *	1 716 574	1 320 918	-94 408	-761 676	2 181 408
TOTAL	16 204 227	12 030 217	-7 185 955	-1 175 489	19 873 000
* Dont part à moins d'un an	9 113 098				8 283 075
* Dont part à plus d'un an	7 091 129				11 589 925

Les provisions pour risques et charges sont essentiellement constituées des provisions pour les plans DA, litiges personnel et autres indemnités (médailles du travail de la convention collective SOVAB).

Dans le cadre du plan DA accord 2022, une dotation pour restructuration est présente au 31 décembre 2021 pour un montant de 6 761 000 euros.

après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant été constituées pour couvrir les risques estimés.

4.3 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

4.3.1 - EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En 2021, comme en 2020, il n'y a pas de solde créditeur de la banque.

4.3.2 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Il n'y a pas d'emprunt en 2021. Dans le cadre de la convention de gestion de trésorerie, seul un prêt est à l'actif vis à vis de RENAULT SA.

4.4 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2021	2020
Fournisseurs	224 824 333	328 925 526
Fournisseurs - Effets à payer	23 540	291 491
Fournisseurs - Factures à recevoir	91 743 278	77 698 336
TOTAL	316 591 151	406 915 353

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à moins d'un an.

4.5 - DETTES FISCALES ET SOCIALES

	2021	2020
Personnel	19 418 138	18 520 155
Organismes sociaux	9 894 339	10 849 075
Etat - Dette de TVA	18 574 275	18 352 740
Etat - Dette d'impôt	1 783 938	2 609 233
TOTAL	49 670 690	50 331 203

Les dettes fiscales et sociales sont à échéance à moins d'un an.

4.6 - DETTES DIVERSES

	2021	2020
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 269 507	14 103 889
Clients - Avoir à établir	638 691	8 726 990
Personnel	101 131	40 012
Autres	292 521	400 931
TOTAL	35 301 850	23 271 822

Toutes les dettes diverses sont à échéance à moins d'un an.

5. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

	2021		2020	
	En Euros	En %	En Euros	En %
Ventes de véhicules	2 029 677 406	99,26%	1 875 519 698	99,08%
Ventes de pièces de rechange	2 055 205	0,10%	1 813 824	0,10%
Ventes de déchets	509 681	0,02%	217 942	0,01%
Produits des activités annexes	12 660 201	0,62%	15 304 251	0,81%
TOTAL	2 044 902 493	100,00%	1 892 855 716	100,00%

Le chiffre d'affaires 2021 est en hausse de 8,03 % par rapport à 2020.

Le chiffre d'affaires véhicules a été réalisé à 100 % avec notre société mère Renault s.a.s.

5.2 - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	2021	2020
Achats non stockés de matières et fournitures	11 662 279	12 694 424
Sous-traitance	47 363 528	38 914 496
Assurances, documentation, locations, entretien et réparation	23 074 373	20 427 032
Personnel extérieur ou emprunté	32 679 372	24 168 979
Transport	2 105 615	1 823 906
Honoraires, frais de voyage et déplacements et autres	663 281	467 312
TOTAL	117 548 447	98 496 149

5.3 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

	2021	2020
Contribution Economique Territoriale	3 115 649	6 021 613
Taxes et versements assimilés sur rémunérations	1 704 550	1 358 657
Taxes foncières	1 144 166	2 205 274
Taxes diverses et autres impôts directs	62 024	219 940
TOTAL	6 026 389	9 805 484

5.4 - CHARGES FINANCIERES

En 2021, les charges financières comprennent principalement des intérêts versés à RENAULT SA en rémunération des comptes courants pour 71 648 euros et une provision pour dépréciations des prêts 1% logements pour 317 934 euros.

5.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

	2021	2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Reprise amortissements dérogatoires	9 440 347	12 156 453
Reprise provision pour restructuration	7 164 792	8 970 056
Reprise autres provisions pour risques et charges	0	0
Autres produits exceptionnels	639 047	997 912
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 244 186	22 124 420
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Dotation amortissements dérogatoires	6 844 619	5 582 873
Dotation provision pour restructuration	10 667 846	5 707 152
Dotation aux autres provisions pour risques et charges	132 573	215 225
Coûts de restructuration	7 280 270	9 288 398
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles	668	1 858
Autres charges exceptionnelles	-50 530	1 580 944
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 875 446	22 376 450
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 631 260	-252 030

5.6 - IMPOT SUR LES BENEFICES

SNC SOVAB filiale française détenue à 100 % par Renault s.a.s, verse directement à Renault SA le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elle est redevable dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui les lie. SOVAB comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Les déficits ne sont imputables sur le bénéfice imposable que dans la limite d'un montant d'1 million d'euros majoré de 50 % du bénéfice imposable excédant ce premier montant.

La charge d'impôt afférente à l'exercice est ventilée comme suit :

	Résultat courant avant impôts	Réintégrations			Résultat fiscal	Impôts sociétés	Crédits d'impôt	Résultat comptable après impôts
		Différences temporaires	Différences permanentes	Déductions diverses				
Résultat courant	22 406 450	825 592	48 051	-948 979	22 331 114	-6 308 601	359 866	16 457 715
Résultat exceptionnel	-7 631 260	10 667 846	0	-7 862 468	-4 825 882	1 362 926		-6 268 335
Participation des salariés	-2 270 734	2 275 919		-2 288 471	-2 283 286	644 846		-1 625 888
TOTAL	12 504 456	13 769 357	48 051	-11 099 918	15 221 946	-4 300 830	359 866	8 563 492

6. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

6.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

	2021	2020
ENGAGEMENTS DONNES A DES SOCIETES LIEES		
Engagements de locations	1 341 769	568 450
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		
Commandes fermes d'immobilisations	100 191 000	7 461 719
Cautionnement solidaire Environnement	541 042	541 508
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	102 073 811	8 571 677

6.1.2 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Prévues par la convention d'entreprise, les indemnités de départ à la retraite du personnel ont été estimées en tenant compte

- de la catégorie professionnelle
- de l'ancienneté
- de l'âge
- du salaire (brut sécurité sociale)
- de la probabilité de départ et de décès
- d'un taux d'indexation des salaires de 1,441 % pour les ETAM, 1,439 % pour les APR, 1,309 % pour la MOI et 1,465 % pour les cadres
- d'un taux d'actualisation de 0,82 % pour toutes les catégories de personnel

A la date du 31 décembre 2021, les droits acquis s'élèvent à 48 000 056 €.

La baisse sur l'année 2021 de 2 590 574 € se décompose comme suit :

- reprise de l'année pour le personnel sorti	-6 794 213
- effets d'expérience	2 559 108
- dotations de l'année pour charges financières	110 288
- dotations de l'année pour droits acquis	2 192 851
- impact des changements d'hypothèse	-658 608
	<hr/>
	-2 590 574

6.2 QUOTAS DE CO2

(En tonnes de CO2)	Quantité en début d'exercice	Acquisitions ou création	Consommations ou ventes	Quantité en fin d'exercice
QUOTAS	25 677	11 730	-29 558	7 849
TOTAL	25 677	11 730	-29 558	7 849

6.3 EFFECTIFS

Les effectifs moyens s'analysent comme suit :

(En nombre de personnes)	2021	2020
Ingénieurs et cadres	80	79
Employés, techniciens et agents de maîtrise	416	433
Agents de production	1 173	1 254
TOTAL	1 669	1 766

6.4 APPARTENANCE A UN GROUPE

Les comptes de la SNC SOVAB sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe RENAULT. Ces derniers sont établis par RENAULT SA immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 441 639 465, dont le siège social se situe 13-15 quai Alphonse Le Gallo à Boulogne Billancourt (92), où les états financiers peuvent être obtenus.

6.5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Fin février 2022, le conflit en Ukraine et les sanctions économiques et commerciales décidées progressivement à l'encontre de la Russie ainsi que les contre-sanctions décidées par la Russie impactent l'activité du groupe Renault. Les domaines concernés incluent principalement la sécurité des employés, le facteur de risque de défaillance dans la chaîne d'approvisionnement, la production et le risque d'arrêt d'activité en Russie, le risque d'incapacité de financement en Russie, le risque d'attaque cyber et de défaillance des systèmes d'information.

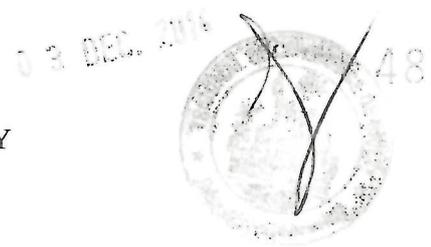
Lors de sa réunion du 23 mars 2022, le Conseil d'administration de Renault a acté la suspension des activités de l'usine de Moscou et la décision d'évaluer les options possibles concernant sa participation dans AVTOVAZ.

Il est probable que l'activité de la société, en tant que filiale du groupe Renault, sera indirectement impactée par cette situation, qui est un facteur de volatilité sur les prix des matières premières et la chaîne d'approvisionnement, sans qu'il soit possible d'en estimer les conséquences exactes à date.



**SOCIETE DE VEHICULES AUTOMOBILES DE BATILLY
SOVAB**

**Société en Nom Collectif au capital de 8 089 381,04 euros
Siège Social : Zone Industrielle - 54980 BATILLY
319 851 408 RCS VAL DE BRIEY**



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 17 MAI 2022**

Le 17 mai 2022, à 13H, les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la société RENAULT s.a.s.

Sont présentes à l'Assemblée :

- Société RENAULT DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL - RDIC, propriétaire d'une (1) part sociale, représentée par Monsieur Miguel Valle Barrios dûment habilité en vertu d'un pouvoir,
- Société RENAULT s.a.s., propriétaire de cinquante-trois mille soixante-cinq (53 065) parts sociales, représentée par Monsieur Miguel valle Barrios dûment habilité en vertu d'un pouvoir.

Total des parts détenues par les associés présents : 53 066 parts sur les 53 066 parts composant le capital social.

A été régulièrement convoquée, mais est absente et excusée, la société KPMG, Commissaire aux Comptes.

Madame Monique THILLY, représentante du Comité Social et Economique, régulièrement convoquée, assiste à l'Assemblée.

Monsieur Miguel VALLE BARRIOS, Gérant non associé, préside la séance.

Monsieur Mourad BERKANE assume les fonctions de secrétaire de séance.

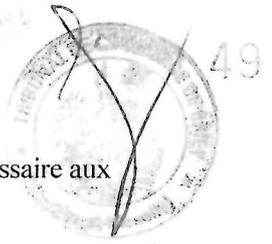
Le Président de séance constate que tous les associés sont présents ou représentés. En conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président de séance met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants qui vont lui être soumis :

- Le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- La copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- Les statuts.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la Gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.



Puis, le Président de séance donne lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 8 563 492,70 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale approuve également le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 40 352 euros, ainsi que l'impôt correspondant s'élevant à 11 097 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître un bénéfice de 8 563 492,70 euros, décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	8 563 492,70 euros
------------------------	--------------------

AFFECTATION

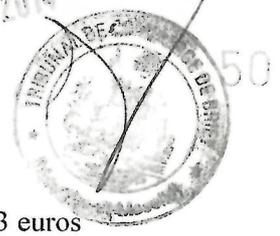
Dividendes

A titre de dividende, soit	8 563 492,70 euros
----------------------------	--------------------

Total	8 563 492,70 euros	8 563 492,70 euros
--------------	---------------------------	---------------------------

Le dividende unitaire est donc de 161,37 euros.

03 DEC. 2019



En conséquence, le montant des dividendes versés à chaque associé s'élève à :

- Pour la société RENAULT SAS 8 563 331,33 euros
- Pour la société RDIC 161,37 euros

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 juin 2022.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2020	€. 16 661 753,51		
31 décembre 2019	€. 33 337 672,21		
31 décembre 2018	€. 20 071 852,16		

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant, les associés présents et le secrétaire de séance.

Le Gérant
 Monsieur Miguel VALLE BARRIOS

Le Secrétaire
 Monsieur Mourad BERKANE

RDIC
 Représentée par Monsieur Miguel VALLE BARRIOS

RENAULT s.a.s.
 Représentée par Monsieur Miguel VALLE BARRIOS



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Société de Véhicules
Automobiles de Batilly S.N.C.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021
Société de Véhicules Automobiles de Batilly S.N.C.
ZI 54980 Batilly

KPMG SA
Société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Société de Véhicules Automobiles de Batilly S.N.C.

ZI - BP 2 - 54980 BATILLY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée Générale de la Société de Véhicules Automobiles de Batilly S.N.C.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Société de Véhicules Automobiles de Batilly S.N.C. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



Société de Véhicules Automobiles de Batilly S.N.C.
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2021

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 29 avril 2022

KPMG S.A.

Géraldine Lebrun
Associée

COMPTES ANNUELS DE LA SNC SOVAB

AU 31 DECEMBRE 2021

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS DE SNC SOVAB

I. ETATS DE :

1 BILAN ACTIF.....	4
2 BILAN PASSIF.....	5
3 COMPTE DE RESULTAT.....	6

II. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS.....	7
2 REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	7
3 ANALYSE DU BILAN ACTIF.....	10
4 ANALYSE DU BILAN PASSIF.....	12
5 ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT.....	14
6 AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION.....	16

1. BILAN ACTIF

	2021			2020
	Brut	Amort. et provisions	Net	Net
Concessions,brevets et droits similaires	532 885	530 683	2 202	4 385
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (NOTE 3.1.1)	532 885	530 683	2 202	4 385
Terrains	2 276 758	1 861 723	415 035	447 699
Constructions	35 448 635	27 491 094	7 957 541	8 182 956
Installations techniques, matériel	440 848 609	356 482 900	84 365 709	70 749 638
Autres immobilisations corporelles	35 649 166	25 677 700	9 971 466	10 535 801
Immobilisations en cours	31 549 622		31 549 622	2 623 501
Avances et acomptes	28 350		28 350	1 908 470
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 3.1.2)	545 801 141	411 513 417	134 287 724	94 448 065
Prêts	50 164 246	470 912	49 693 334	166 625 676
Autres immobilisations financières	39 307		39 307	39 307
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (NOTE 3.1.3)	50 203 554	470 912	49 732 641	166 664 984
ACTIF IMMOBILISE	596 537 579	412 515 013	184 022 567	261 117 434
Matières premières, approvisionnements	22 582 831	6 605 732	15 977 098	15 307 473
En cours de production de biens	1 287 952		1 287 952	1 163 448
Produits intermédiaires et finis	234 874		234 874	66 253
STOCKS ET EN-COURS (NOTE 3.2)	24 105 657	6 605 732	17 499 924	16 537 174
Clients et comptes rattachés (NOTE 3.3)	236 556 529		236 556 529	245 175 943
Autres créances (NOTE 3.4)	23 981 915		23 981 915	24 982 944
CREANCES	260 538 444		260 538 444	270 158 888
DISPONIBILITES	62 943		62 943	428 862
Charges constatées d'avance (NOTE 3.5)	2 395 032		2 395 032	2 291 944
ACTIF CIRCULANT	287 102 075	6 605 732	280 496 343	289 416 868
Ecart de conversion actif	53 908		53 908	20 735
TOTAL ACTIF	883 693 563	419 120 745	464 572 818	550 555 037

2. BILAN PASSIF

	2021	2020
Capital social ou individuel	8 089 381	8 089 381
Réserve légale	596 175	596 175
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice	8 563 493	16 661 754
Provisions réglementées	25 826 791	28 422 519
TOTAL CAPITAUX PROPRES (NOTE 4.1)	43 075 840	53 769 828
Provisions pour risques	2 181 408	1 716 574
Provisions pour charges	17 691 592	14 487 653
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (NOTE 4.2)	19 873 000	16 204 227
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (NOTE 4.3.1)	0	0
Emprunts et dettes financières divers (NOTE 4.3.2)	0	0
DETTES FINANCIERES	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (NOTE 4.4)	316 591 151	406 915 353
Dettes fiscales et sociales (NOTE 4.5)	49 670 690	50 331 203
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (NOTE 4.6)	34 269 507	14 103 889
Autres dettes (NOTE 4.6)	1 032 343	9 167 933
AUTRES DETTES	401 563 691	480 518 378
DETTES	401 563 691	480 518 378
Ecart de conversion Passif	60 287	62 604
TOTAL PASSIF	464 572 818	550 555 037

3. COMPTE DE RESULTAT

	2021	2020
Production vendue biens	2 032 242 292	1 877 551 465
Production vendue services	12 660 201	15 304 251
CHIFFRES D'AFFAIRES (NOTE 5.1)	2 044 902 493	1 892 855 716
Production stockée	293 125	-531 517
Production immobilisée	20 233 645	7 985 168
Subventions d'exploitation	664 300	272 586
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	483 770	7 235 637
Autres produits	67 107	153 242
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 066 644 440	1 907 970 832
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	1 808 397 482	1 655 245 053
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-815 595	2 532 687
Autres achats et charges externes (NOTE 5.2)	117 548 447	98 496 149
Impôts, taxes et versements assimilés (NOTE 5.3)	6 026 389	9 805 484
Salaires et traitements	72 561 120	73 776 284
Charges sociales	20 757 507	20 069 950
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	17 674 428	21 120 832
Dotations aux dépréciations sur actifs circulant	150 502	596 991
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 228 627	1 015 405
Autres charges	347 146	526 755
CHARGES D'EXPLOITATION	2 043 876 053	1 883 185 589
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	22 768 387	24 785 243
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	9 541
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	176 080
PRODUITS FINANCIERES	0	185 621
Dotations financières aux amortissements et provisions	290 289	-46 632
Intérêts et charges assimilées	71 648	277 392
CHARGES FINANCIERES (NOTE 5.4)	361 937	230 760
RÉSULTAT FINANCIER	-361 937	-45 138
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	22 406 450	24 740 105
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	639 047	997 912
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 605 139	21 126 509
PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 244 186	22 124 420
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 229 740	10 869 342
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	668	1 858
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	17 645 038	11 505 250
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 875 446	22 376 450
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (NOTE 5.5)	-7 631 260	-252 030
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS DE L'ENTREPRISE	2 270 734	2 286 973
IMPÔTS SUR LES BENEFICES (NOTE 5.6)	3 940 963	5 539 348
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	8 563 493	16 661 754

ANNEXE

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont le total est de 464 572 818 euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, qui dégage un bénéfice de 8 563 493 euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021

Les comptes de la SNC SOVAB sont inclus dans les comptes consolidés de Renault Group.

1. EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Dans le contexte de la pandémie Covid-19 apparue au 1er trimestre 2020 et qui s'est poursuivie sur tout l'exercice 2020, le marché automobile mondial avait subi en 2020 un repli de 14,2 % par rapport à l'exercice 2019. Afin de protéger ses salariés, et dans le respect des mesures prises par le gouvernement français, la SNC SOVAB avait suspendu ses activités de production à partir du 16 mars 2020. Par ailleurs, pratiquement tous les salariés non affectés à la production et à la commercialisation avaient télétravaillé au cours des périodes de confinement et des mesures de chômage partiel avaient été mises en place en 2020. La reprise de l'activité de production avait commencé le 6 mai 2020 dans le respect des mesures de déconfinement mises en place par le gouvernement. Un 2ème confinement avait été mis en place dans divers pays dont la France au cours du 2ème semestre 2020 ainsi que des mesures de couvre-feu qui avaient également eu des effets négatifs sur l'activité de la société en 2020. Outre les effets de la pandémie Covid-19 qui se sont poursuivis, mais dans une moindre mesure, en 2021, l'activité du 1er semestre 2021 a également commencé à ressentir les effets négatifs des ruptures d'approvisionnement en composants électroniques qui touchent le secteur automobile mondial. Les effets de la crise des composants électroniques se sont amplifiés sur le 2ème semestre 2021 avec pour principale conséquence des pertes de production.

Le Groupe avait signé en France avec les partenaires sociaux le 20 novembre 2020 un accord sur la transformation des compétences techniques et tertiaires pour préparer les évolutions du monde automobile. Cet accord définit les conditions d'une nouvelle politique de mobilité et inclut, sur le principe du volontariat, un plan de dispense d'activité 2021 pour les personnels concernés ainsi qu'un plan de Rupture Conventionnelle Collective pour un maximum de 1 900 personnes. Ces plans avaient donné lieu à la comptabilisation de provisions pour restructuration et mesures d'adaptation des effectifs en 2020 et sont pour la plupart clôturés au 31 décembre 2021.

Un nouvel accord incluant un plan de Rupture Conventionnelle Collective en France pour un maximum de 1 153 personnes au titre de 2022 a été signé le 14 décembre 2021. Celui-ci s'inscrit dans le cadre de l'accord social triennal Re-Nouveau France 2025. À travers cet accord structurant, Renault Group fait de la France le centre stratégique et industriel de ses activités porteuses d'avenir, permettant de renforcer le groupe dans son pays racine, de contribuer à sa transformation et de porter toute la filière française vers la nouvelle chaîne de valeur de l'industrie automobile.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la société SOVAB ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général modifié par les règlements postérieurs.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

Les méthodes retenues pour l'évaluation des postes du bilan et du compte de résultat sont les suivantes :

2.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Des frais d'étude et de réalisation informatiques ainsi que des acquisitions durables de logiciels sont portés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur une durée de trois ans.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur les durées de vie identiques à celles appliquées pour les comptes consolidés.

Mise en service

	Avant 1987	Après 1987	A partir de 2004
▪ Constructions	12 à 27 ans	12 à 30 ans	12 à 30 ans
▪ Installations techniques, matériels et outillages	4 à 10 ans	5 à 10 ans	2 à 15 ans
▪ Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans	4 à 8 ans	4 à 8 ans

Pour les biens mis en service avant 2004 (date d'application des normes IFRS), la dotation annuelle est recalculée en répartissant la valeur nette comptable du début de l'exercice sur les durées de vie résiduelles.

Lorsqu'un supplément d'amortissement de caractère fiscal est constaté (amortissement dérogatoire), il est enregistré en résultat exceptionnel.

Les durées d'utilisation sont révisées périodiquement. Dans ce cadre, les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation initialement anticipée est raccourcie, en particulier dans le cas de décision d'arrêt de commercialisation d'un véhicule ou d'un organe, ou d'un rallongement lorsque la durée d'utilisation est prolongée.

2.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le poste immobilisations financières comprend des prêts (prêts mariage et prêts de participation des employeurs à l'effort de construction) ainsi que des dépôts et cautionnements.

Par principe de prudence et compte tenu des risques estimés de non remboursement au nominal à échéance, une provision pour dépréciation est constituée sur le prêt 1% Logement (participation de l'employeur à l'effort de la construction).

2.3 STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours de pièces ouvrées externes (POE) sont évalués au coût d'acquisition incluant les frais de transport ou au coût de production. La méthode retenue - coût actualisé réel à la fin de l'exercice - est proche, compte tenu du taux de rotation des stocks de fabrication, de la méthode " premier entré, premier sorti ".

Les stocks de pièces hors fabrication (PHF) sont évalués au coût unitaire moyen pondéré.

Des provisions pour dépréciation sont constituées en tenant compte de la nature des stocks, de leur ancienneté et de leur possibilité de réemploi, dans le respect des normes Groupe.

2.4 - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les clients douteux dont les créances sont estimées non recouvrables sont provisionnées à 100 % de la créance hors-taxes.

Le fait générateur des créances clients est la réalisation de la prestation.

2.5 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constituée dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, dont la mesure peut-être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

2.6 - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite sont définis conformément à la recommandation CNC N°2003-R.01.

Ceux-ci ont été estimés sur les bases d'hypothèses actuarielles portant sur le taux de rotation du personnel, l'espérance de vie, le coût du capital ou bien encore le taux de rendement attendus des actifs.

Les paramètres et hypothèses retenus pour le calcul de 2021 sont :

- Taux d'actualisation : 0,82 % (duration 12,67)
- Taux de charges sociales : ETAM 48,31 %, APR 48,94 %, MOI 48,87 %, Cadres 47,75 %
- Age de départ en retraite : 62 ans pour les non cadres, 65 ans pour les cadres
- Evolution annuelle des salaires : ETAM 1,441 %, APR 1,439 %, MOI 1,309 %, Cadres 1,465 %
- Table de survie : celle de 2008-2010 communiquée par KPMG en 2014

2.7 - CONVERSION DES CREANCES ET DETTES EN DEVISES ETRANGERES

La conversion des dettes et créances en devises est effectuée comme suit :

- conversion de l'ensemble des dettes et créances libellées en devises aux taux en vigueur au 31 décembre ;
- enregistrement des écarts par rapport aux valeurs d'origine dans les comptes de régularisation actif ou passif (écart de conversion) ;
- constitution d'une provision pour risque de change pour les pertes de change latentes après détermination d'une position globale de change devise par devise (y compris dérivés).

2.8 - CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Le CIR inscrit au compte de résultat correspond à la remontée du CIR généré par les activités de recherche du GIE Pôle Renault Nord Est.

3. ANALYSE DU BILAN ACTIF

3.1 - IMMOBILISATIONS

3.1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	532 885			532 885
TOTAL	532 885	0	0	532 885

Les variations des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

	Amortissements en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements en fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	528 500	2 184		530 683
TOTAL	528 500	2 184	0	530 683

3.1.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	2 276 758			2 276 758
Constructions	34 941 568	507 068		35 448 635
Installations techniques mat et out industriels	415 928 715	28 274 706	3 354 812	440 848 609
Autres immobilisations corporelles	33 988 392	1 684 795	24 022	35 649 166
Immobilisations en cours	2 623 501	28 926 121		31 549 622
Avances et acomptes	1 908 470	-1 880 120		28 350
TOTAL	491 667 404	57 512 570	3 378 833	545 801 141

Les variations des amortissements des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

	Amortissements en début d'exercice	Dotations	Reprises	Amortissements en fin d'exercice
Terrains	1 829 058	32 665		1 861 723
Constructions	5 898 684	21 592 410		27 491 094
Installations techniques mat et out industriels	366 039 004	-6 201 961	3 354 144	356 482 900
Autres immobilisations corporelles	23 452 592	2 249 131	24 022	25 677 700
TOTAL	397 219 339	17 672 244	3 378 165	411 513 417

Concernant les actifs corporels, le bilan fait apparaître une augmentation de 54 133 737 euros en valeur brute, qui se décompose en investissements d'actifs corporels à hauteur de 57 512 570 euros et de désinvestissements corporels pour 3 378 833 euros.

3.1.3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les mouvements de l'exercice s'analysent comme suit :

	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Prêts	166 807 470		-116 643 224	50 164 246
Dépôts et cautionnements versés	39 307			39 307
TOTAL VALEURS BRUTES	166 846 778	0	-116 643 224	50 203 553
Provisions pour dépréciation des prêts	-181 794	-289 118	0	-470 912
TOTAL NET	166 664 984	-289 118	-116 643 224	49 732 641

Les prêts sont constitués d'une créance de cashpooling vis à vis de Renault SA pour 44 272 496 euros dans le cadre de la convention de gestion de trésorerie. Les autres prêts correspondent aux prêts personnel 1% Logement pour 5 889 689 euros et dépréciés à hauteur de 470 912 euros ainsi qu'aux " prêts mariage " dont bénéficient les salariés du Groupe.

3.2 - STOCKS ET EN-COURS

	2021	2020
Matières premières et pièces	11 129 256	9 239 071
En-cours de production	1 287 952	1 163 448
Produits finis	234 874	66 253
Autres stocks	11 453 575	12 523 633
TOTAL VALEURS BRUTES	24 105 657	22 992 404
Matières premières et pièces		
En-cours de production		
Produits finis		
Autres stocks	-6 605 732	-6 455 231
TOTAL	-6 605 732	-6 455 231
TOTAL NET	17 499 924	16 537 174

3.3 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	2021	2020
Client	232 751 099	241 116 863
Client - Virement Rsas à recevoir à l'échéance		
Client - Factures à établir	3 805 430	4 059 080
TOTAL	236 556 529	245 175 943

3.4 - AUTRES CREANCES

Les autres créances sont à échéance à moins d'un an et comprennent principalement des créances de nature fiscale et sociale.

	2021	2020
Personnel	1 133 193	1 119 276
Fournisseurs débiteurs	350 146	117 483
Etat - Créance de TVA	19 079 275	16 574 361
Etat - Créances d'impôts	974 312	0
Etat - Produit à recevoir	2 445 139	653 023
Autres	-150	6 518 802
TOTAL NET	23 981 915	24 982 945

	2021	2020
Loyer	2 292 679	2 198 252
Autres services extérieures	102 353	93 692
TOTAL	2 395 032	2 291 944

Les charges constatées d'avance sont principalement composées du loyer et des assurances pour la période du 1er trimestre 2022.

4. ANALYSE DU BILAN PASSIF

4.1 - CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

	Solde en début d'exercice	Affectation du résultat 2020	Distribution	Augmentation	Diminution	Résultat de l'exercice	Solde en fin d'exercice
Capital	8 089 381						8 089 381
Réserve légales	596 175						596 175
Report à nouveau	0	16 661 754	-16 661 754				0
Résultat de l'exercice	16 661 754	-16 661 754				8 563 493	8 563 493
Provisions réglementées	28 422 519			6 844 619	-9 440 347		25 826 791
TOTAL	53 769 828	0	-16 661 754	6 844 619	-9 440 347	8 563 493	43 075 840

Le capital de la SNC SOVAB est composé de 53 066 parts sociales d'une valeur nominale de 152,44 euros qui se répartit comme suit

Renault s.a.s	53 065 parts
RDIC	1 parts
Total	53 066 parts

4.2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises avec consommation	Reprises sans consommation	Montant en fin d'exercice
Provisions pour restructuration *	12 567 666	10 667 846	-6 750 979	-413 813	16 070 720
Provisions pour retraites *	1 919 987	41 453	-340 568	0	1 620 872
Autres provisions pour risques *	1 716 574	1 320 918	-94 408	-761 676	2 181 408
TOTAL	16 204 227	12 030 217	-7 185 955	-1 175 489	19 873 000
* Dont part à moins d'un an	9 113 098				8 283 075
Dont part à plus d'un an	7 091 129				11 589 925

Les provisions pour risques et charges sont essentiellement constituées des provisions pour les plans DA, litiges personnel et autres indemnités (médailles du travail de la convention collective SOVAB).

Dans le cadre du plan DA accord 2022, une dotation pour restructuration est présente au 31 décembre 2021 pour un montant de 6 761 000 euros.

après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant été constituées pour couvrir les risques estimés.

4.3 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

4.3.1 - EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En 2021, comme en 2020, il n'y a pas de solde créditeur de la banque.

4.3.2 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Il n'y a pas d'emprunt en 2021. Dans le cadre de la convention de gestion de trésorerie, seul un prêt est à l'actif vis à vis de RENAULT SA.

4.4 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	2021	2020
Fournisseurs	224 824 333	328 925 526
Fournisseurs - Effets à payer	23 540	291 491
Fournisseurs - Factures à recevoir	91 743 278	77 698 336
TOTAL	316 591 151	406 915 353

Toutes les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à moins d'un an.

4.5 - DETTES FISCALES ET SOCIALES

	2021	2020
Personnel	19 418 138	18 520 155
Organismes sociaux	9 894 339	10 849 075
Etat - Dette de TVA	18 574 275	18 352 740
Etat - Dette d'impôt	1 783 938	2 609 233
TOTAL	49 670 690	50 331 203

Les dettes fiscales et sociales sont à échéance à moins d'un an.

4.6 - DETTES DIVERSES

	2021	2020
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 269 507	14 103 889
Clients - Avoir à établir	638 691	8 726 990
Personnel	101 131	40 012
Autres	292 521	400 931
TOTAL	35 301 850	23 271 822

Toutes les dettes diverses sont à échéance à moins d'un an.

5. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

	2021		2020	
	En Euros	En %	En Euros	En %
Ventes de véhicules	2 029 677 406	99,26%	1 875 519 698	99,08%
Ventes de pièces de rechange	2 055 205	0,10%	1 813 824	0,10%
Ventes de déchets	509 681	0,02%	217 942	0,01%
Produits des activités annexes	12 660 201	0,62%	15 304 251	0,81%
TOTAL	2 044 902 493	100,00%	1 892 855 716	100,00%

Le chiffre d'affaires 2021 est en hausse de 8,03 % par rapport à 2020.

Le chiffre d'affaires véhicules a été réalisé à 100 % avec notre société mère Renault s.a.s.

5.2 - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	2021	2020
Achats non stockés de matières et fournitures	11 662 279	12 694 424
Sous-traitance	47 363 528	38 914 496
Assurances, documentation, locations, entretien et réparation	23 074 373	20 427 032
Personnel extérieur ou emprunté	32 679 372	24 168 979
Transport	2 105 615	1 823 906
Honoraires, frais de voyage et déplacements et autres	663 281	467 312
TOTAL	117 548 447	98 496 149

5.3 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES

	2021	2020
Contribution Economique Territoriale	3 115 649	6 021 613
Taxes et versements assimilés sur rémunérations	1 704 550	1 358 657
Taxes foncières	1 144 166	2 205 274
Taxes diverses et autres impôts directs	62 024	219 940
TOTAL	6 026 389	9 805 484

5.4 - CHARGES FINANCIERES

En 2021, les charges financières comprennent principalement des intérêts versés à RENAULT SA en rémunération des comptes courants pour 71 648 euros et une provision pour dépréciations des prêts 1% logements pour 317 934 euros.

5.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

	2021	2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Reprise amortissements dérogatoires	9 440 347	12 156 453
Reprise provision pour restructuration	7 164 792	8 970 056
Reprise autres provisions pour risques et charges	0	0
Autres produits exceptionnels	639 047	997 912
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	17 244 186	22 124 420
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Dotation amortissements dérogatoires	6 844 619	5 582 873
Dotation provision pour restructuration	10 667 846	5 707 152
Dotation aux autres provisions pour risques et charges	132 573	215 225
Coûts de restructuration	7 280 270	9 288 398
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles	668	1 858
Autres charges exceptionnelles	-50 530	1 580 944
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 875 446	22 376 450
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 631 260	-252 030

5.6 - IMPOT SUR LES BENEFICES

SNC SOVAB filiale française détenue à 100 % par Renault s.a.s, verse directement à Renault SA le montant de l'impôt sur les bénéfices dont elle est redevable dans le cadre de la convention d'intégration fiscale qui les lie. SOVAB comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

Les déficits ne sont imputables sur le bénéfice imposable que dans la limite d'un montant d'1 million d'euros majoré de 50 % du bénéfice imposable excédant ce premier montant.

La charge d'impôt afférente à l'exercice est ventilée comme suit :

	Résultat courant avant impôts	Réintégrations			Résultat fiscal	Impôts sociétés	Crédits d'impôt	Résultat comptable après impôts
		Différences temporaires	Différences permanentes	Déductions diverses				
Résultat courant	22 406 450	825 592	48 051	-948 979	22 331 114	-6 308 601	359 866	16 457 715
Résultat exceptionnel	-7 631 260	10 667 846	0	-7 862 468	-4 825 882	1 362 926		-6 268 335
Participation des salariés	-2 270 734	2 275 919		-2 288 471	-2 283 286	644 846		-1 625 888
TOTAL	12 504 456	13 769 357	48 051	-11 099 918	15 221 946	-4 300 830	359 866	8 563 492

6. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

6.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements hors bilan se décomposent comme suit :

	2021	2020
ENGAGEMENTS DONNES A DES SOCIETES LIEES		
Engagements de locations	1 341 769	568 450
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		
Commandes fermes d'immobilisations	100 191 000	7 461 719
Cautionnement solidaire Environnement	541 042	541 508
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	102 073 811	8 571 677

6.1.2 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Prévues par la convention d'entreprise, les indemnités de départ à la retraite du personnel ont été estimées en tenant compte

- de la catégorie professionnelle
- de l'ancienneté
- de l'âge
- du salaire (brut sécurité sociale)
- de la probabilité de départ et de décès
- d'un taux d'indexation des salaires de 1,441 % pour les ETAM, 1,439 % pour les APR, 1,309 % pour la MOI et 1,465 % pour les cadres
- d'un taux d'actualisation de 0,82 % pour toutes les catégories de personnel

A la date du 31 décembre 2021, les droits acquis s'élèvent à 48 000 056 €.

La baisse sur l'année 2021 de 2 590 574 € se décompose comme suit :

- reprise de l'année pour le personnel sorti	-6 794 213
- effets d'expérience	2 559 108
- dotations de l'année pour charges financières	110 288
- dotations de l'année pour droits acquis	2 192 851
- impact des changements d'hypothèse	-658 608
	<hr/>
	-2 590 574

6.2 QUOTAS DE CO2

(En tonnes de CO2)	Quantité en début d'exercice	Acquisitions ou création	Consommations ou ventes	Quantité en fin d'exercice
QUOTAS	25 677	11 730	-29 558	7 849
TOTAL	25 677	11 730	-29 558	7 849

6.3 EFFECTIFS

Les effectifs moyens s'analysent comme suit :

(En nombre de personnes)	2021	2020
Ingénieurs et cadres	80	79
Employés, techniciens et agents de maîtrise	416	433
Agents de production	1 173	1 254
TOTAL	1 669	1 766

6.4 APPARTENANCE A UN GROUPE

Les comptes de la SNC SOVAB sont intégrés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe RENAULT. Ces derniers sont établis par RENAULT SA immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 441 639 465, dont le siège social se situe 13-15 quai Alphonse Le Gallo à Boulogne Billancourt (92), où les états financiers peuvent être obtenus.

6.5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Fin février 2022, le conflit en Ukraine et les sanctions économiques et commerciales décidées progressivement à l'encontre de la Russie ainsi que les contre-sanctions décidées par la Russie impactent l'activité du groupe Renault. Les domaines concernés incluent principalement la sécurité des employés, le facteur de risque de défaillance dans la chaîne d'approvisionnement, la production et le risque d'arrêt d'activité en Russie, le risque d'incapacité de financement en Russie, le risque d'attaque cyber et de défaillance des systèmes d'information.

Lors de sa réunion du 23 mars 2022, le Conseil d'administration de Renault a acté la suspension des activités de l'usine de Moscou et la décision d'évaluer les options possibles concernant sa participation dans AVTOVAZ. Il est probable que l'activité de la société, en tant que filiale du groupe Renault, sera indirectement impactée par cette situation, qui est un facteur de volatilité sur les prix des matières premières et la chaîne d'approvisionnement, sans qu'il soit possible d'en estimer les conséquences exactes à date.